



Communiqué

CSD CGT des services publics et de l'Union locale CGT d'Aubervilliers

Le harcèlement contre les représentants de la CGT, ça suffit !

Lundi 2 mai, notre camarade Virginie Luminet, secrétaire générale du syndicat CGT de l'Office d'Aubervilliers et mandatée CHSCT est assignée au tribunal d'instance de Bobigny par le directeur général de l'Office, Patrice Finel.

Pour quel motif ?

Parce que le CHSCT a eu l'outrecuidance de demander une expertise suite aux projets de réorganisation des services décidés par la direction.

Le directeur général veut annuler la demande d'expertise du CHSCT. Il n'est pas nécessaire d'entrer dans les détails de la demande. Elle est on ne peut plus normale dans un contexte de changement d'organisation qui ne manquera pas d'avoir des conséquences sur les conditions de travail.

Mais l'affaire ne s'arrête pas là. Suite à l'envoi d'un tract par le syndicat CGT sur la liste de diffusion interne de l'établissement, comme il est coutume de le faire, le Directeur général vient d'adresser un courrier à notre camarade, la menaçant de poursuites disciplinaires si elle s'avisait de recommencer !

Depuis 2009, l'accord sur les droits syndicaux à l'OPH d'Aubervilliers dit que les organisations ont accès à tous les modes de communication de l'Office (photocopies, messagerie interne par internet, courrier postal au frais de l'Office) sans aucune limite en respectant la charte informatique et le règlement intérieur d'entreprise. A l'époque rien n'avait été écrit sur le sujet de la liste de diffusion car elle n'existait pas. Depuis deux ans l'ensemble des syndicats de l'Office utilise cette liste de diffusion sans que cela pose problème.

Le Directeur général de l'OPH d'Aubervilliers voudrait appliquer la loi El Khomri qu'il ne s'y prendrait pas autrement. Assez du mépris à l'égard des salariés et de leurs organisations syndicales !

Un rassemblement du personnel est organisé lundi 2 mai à 11 h devant les bureaux de l'OPH en soutien à notre camarade. Dans le même temps, un rassemblement est également organisé devant le TGI de Bobigny pour accompagner notre camarade, qui doit comparaître à 11 h.

Partout où c'est possible, envoyons des motions de soutien au syndicat CGT de l'OPH d'Aubervilliers : cgttophaubervilliers@gmail.com avec copie au DG : pfinel@ophlm-aubervilliers.fr Pour Tous Contacts : Dominique Berrou CSD, Anne Bottega UL d'Aubervilliers.